



Charte Arts Emoi

2021-2022



Bienvenue à vous et/ou à votre enfant,

Tout d'abord, nous vous remercions pour la confiance que vous donnez à notre équipe pour votre/vos activité(s).

Dans ce document, vous trouverez :

- La charte de fonctionnement de notre ASBL pour un bon déroulement des différentes activités.

Chaque inscription est valable pour la saison complète 2021-2022.

Présences/Absences

Nous vous demandons de prévenir de votre absence soit à l'adresse info@artsemoi.be soit par téléphone au 0499/39.87.28 minimum 24 heures à l'avance ainsi qu'à votre accompagnant uniquement par sms.

En cas de maladie d'une durée supérieure à une semaine avec certificat médical, nous vous rembourserons les cours de cette période et ce uniquement pour les cours individuels et pour le yoga.

Parking

Nous vous demandons de bien vouloir garer votre véhicule dans le parking situé à la droite de la ferme afin de libérer la cour pour les différentes activités de la ferme et pour la sécurité des différents usagers (beaucoup d'enfants sont présents dans la cour « en liberté »)

Protection des données privées des personnes inscrites ou responsables légaux

- Nom de l'ASBL : ARTS ÉMOI
- Le responsable des données transmises : Gaëlle de Fays
- Catégories des destinataires des données : équipe accompagnante, équipe administrative, membres du conseil d'administration de l'ASBL et professionnels de la santé

Afin de pouvoir remplir nos missions d'accompagnement, l'inscription dans notre ASBL nous amène à traiter une série de données que vous nous aurez fournies ou qui nous seront communiquées dans le cadre de nos activités.

Nous traitons vos données en conformité avec toutes les lois applicables concernant la protection des données et de la vie privée, en ce compris le « RGPD » - Règlement Général sur la Protection des Données (EU) 2016/679 applicable au 25/5/2018.

L'équipe ARTS ÉMOI